

## **Commission Tourisme**

Président :

M Daniel DERRIEN - 4 rue des Prés 80460 Oust-Marest - Tel 03.22.25.94.94

Membres :

M Raymond SCHMITT - 2 rue du Vallot 27930 Saint Luc - Tel 02 32 30 24 68

M Patrick TELLIER - 1 rue Émile Zola - 80520 Woincourt - Tel 03.22.26.41.50

## **Championnat de Normandie Tourisme Randonneurs 2012**

Préambule

La LMR de Normandie organise en 2012 un championnat Randonneurs de Normandie : catégorie Pilote et catégorie Passager.

Dans la suite,

le terme "club" signifie moto club affilié à la FFM et faisant partie de la Ligue de Normandie,

le terme "participant" désigne un pilote ou un passager d'un motorcycle titulaire de d'une licence à l'année délivrées par un club normand,

le terme "distance" fait référence à la distance, calculée par le logiciel FFM, itinéraire le plus court, entre le point de départ et le lieu de la manifestation.

Le point de départ de référence pour toute l'année est le domicile du participant à la date du début du championnat.

Dans le cas où le logiciel cité ne serait plus accessible, la commission se réserve le droit d'employer un autre logiciel.

Seuls seront pris en compte les déplacements inscrits au calendrier 2012, effectués en moto et ce dans la limite d'une épreuve par semaine (du lundi au dimanche soir).

Principe :

Le championnat randonneurs prend en compte les manifestations motocyclistes prévues au calendrier.

Calendrier : il comporte toutes les manifestations inscrites au calendrier randonneur national se déroulant dans les ligues de Normandie et les ligues limitrophes (Picardie (02, 60, 80), Île de France(75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95), Centre (18, 28, 36, 37, 41, 45), Pays de Loire (44, 49, 53, 72, 85) et Bretagne (22, 29, 35, 56)) ainsi que les manifestations de tourisme inscrites au calendrier de la Ligue.

Points : Sur chaque manifestation inscrite au calendrier le participant sera crédité d'un nombre de points correspondant à la distance pour joindre le lieu de la manifestation (1 point = 1 kilomètre).

Pour les clubs, les points seront calculés par totalisation des points pilotes, affectés d'un coefficient 2, et des points passagers.

Contrôle : Les participants devront se procurer, en début de saison, un carnet randonneur pour valider leurs pointages auprès du président de la commission de tourisme.

Il sera à retourner au plus tard une semaine avant la finale du Championnat de France de Tourisme au président de la commission.

Le participant devra renseigner son carnet de pointage (Nom, adresse, n° d'adhérent FFM) et le faire viser sur les lieux de manifestation.

Seul le cachet du club ou de l'organisation sera pris en compte pour valider la participation à la manifestation.

Toute tentative de fraude ou de falsification entraînera la disqualification du participant.

Classement : pour être classé, le participant devra avoir participé à au moins 2 manifestations inscrites au calendrier randonneurs normands.

En cas d'ex aequo pour la première place, le titre sera décerné au participant le moins récemment (ou jamais) titré dans les années précédentes puis au bénéficiaire de l'âge (le plus âgé).

**Championnat Tourisme Équipe de Club:**

Un Classement Équipe de Club sera établi sur la base du cumul des points des 3 (au plus) pilotes les mieux classés de chaque club.

**Championnat Tourisme Club:**

Un Classement Club sera établi sur la base du cumul des points des pilotes et passagers ayant participé au championnat.

---

### ***Calendrier Championnat de France de Tourisme et Rassemblements FIM 2012***

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Organisateur</b>
26 et 27 mai	CFT Bayonne (64)	MC BABSL
6 au 8 juin	Motocamp FIM à Tessenderlo (Belgique)	
30 juin et 1 juillet	CFT Egletons (19)	MC Meymacois
19 au 21 juillet	Rallye FIM à Bydgoszcz (Pologne)	
16 et 19 août	Coupe des Provinces à Knutange (57)	AMC Baroudeurs 57
15 et 16 septembre	CFT Le Teil (07)	MC du Teil
6 et 7 octobre	CFT Linas Montlhéry (91)	MC de Linas Montlhéry